

C.A.P. locales du 4 juillet 2006 mutations-réintégrations

Cadre B:

0 arrivée pour 2 départs (de Metz Serpenoise vers le Loir et Cher et de Sarrebourg en Ardèche).
21 demandes, 2 mouvements acceptés :

	Affectation actuelle	Nouvelle affectation
Christophe GEIS (au 1^{er}/10/06)	TG CDC	Château Salins
Dominique GIRARD (1^{er}/09/06)	Pôle SPL	Paierie Régionale

La décision de non-titularisation d'un contrôleur stagiaire a été proposée et soumise au vote. Nous avons décidé de nous abstenir suite à l'étude complète du dossier et aux difficultés réelles rencontrées par l'agent dans ses nouvelles fonctions ainsi qu'il le reconnaît lui-même. Ce dernier devrait donc être réintégré dans le cadre inférieur.

Cadre C:

1 arrivée (de la Seine St Denis à Forbach Porte de France)
30 demandes pour seulement 4 mouvements acceptés :

	Affectation actuelle	Nouvelle affectation
Marie-Christine CLEMENT (au 1^{er}/11/06)	TG Recouvrement	TG CDC
Viviane GEOFFROY (1^{er}/09/06)	Maizières les Metz	Metz TP Hospitalière
Véronique HOFFLER (1^{er}/09/06)	Forbach Port de France	Maizières les Metz
Yvonne NIRRENGARTEN (1^{er}/10/06)	Metz Municipale	Pôle SPL

Prévision de mouvement pour le 4^{ème} trimestre (cadres B et C confondus) :

- 3 agents vont intégrer l'ENT et 1 agent l'IRA.
- 2 départs en retraite.

16 agents sont actuellement en Congé Longue Maladie (CLM).

Les élus CGT se sont interrogés sur différentes situations:

⇒ Pourquoi affecte-on à la Trésorerie Hospitalière un agent de catégorie C sur un poste vacant de cadre B ?

Alors que la direction oppose souvent aux élus des O.S qui font ce type de proposition pour élargir les possibilités de mutation que le remplacement se fait au sein du même corps ... C'est le cas d'un agent qui aurait pu être affecté sur le 2^{ème} poste souhaité et permettait un mouvement intégrant un autre agent.

La direction agit comme ça l'arrange et les élus en CAP locale doivent s'adapter selon les cas. C'est la politique de "la langue de bois" !

Les élus ont fait différentes propositions notamment sur:

- le CFD (service de la TG présentant un vacance de cadre C).
- la Paierie Départementale, où un emploi créé par l'ORE 2005 reste vacant alors que des agents demandent ce poste.

Comble de l'incohérence, un agent de l'équipe de renfort est en mission actuellement à la Paierie Départementale.

Certaines logiques de gestion doivent nous échapper ...

Malgré notre insistance sur ces sujets, nous n'avons eu aucune réponse satisfaisante de la part de la direction locale.

Nous ne vivons pas forcément une époque formidable, cependant il faut reconnaître que le monde des CAP en Moselle devient totalement fantastique voire surréaliste tout comme celui de Narnia !

Nous ne sommes donc que partiellement satisfaits par les mouvements actés lors de cette CAP. En effet, les élus ont évoqué des possibilités de mutation pour d'autres collègues mais sans résultat.

Nous avons tout de même approuvé les mouvements proposés par la direction locale, les situations difficiles des agents concernés étant solutionnés.